

Mes premiers pas dans ma fonction employeur

THEMATIQUES : RESSOURCES HUMAINES – DROIT SOCIAL

Présentation

Vous débutez dans la fonction employeur ou bien vous allez embaucher votre premier salarié ? Dans ce tout nouveau rôle vous vous posez de nombreuses questions pour pouvoir engager sereinement la relation employeur-salarié.

Ce panorama des fondamentaux juridiques n'a pas vocation à étudier l'ensemble des obligations de l'employeur mais permet d'acquérir les bons réflexes au début puis dans les situations courantes au cours de la relation de travail.

Cette formation est généraliste : elle est destinée à toutes les conventions collectives.

Le + de la formation

- Une approche concrète, basée sur l'expérience des formateurs et du retour terrain de chaque participant.
- Des mises en situations / jeux de posture

Objectifs

- ✓ Dépister les principaux droits et les principales obligations de l'employeur pour entamer et gérer la relation employeur/salarié
- ✓ Acquérir quelques postures clés dans mon rôle d'employeur
- ✓ Identifier les sources de droit et les sources d'information

Programme

Acquérir les bons réflexes dans la gestion quotidienne des salariés :

- Au moment de l'embauche ;
- Dans le choix du contrat de travail ;
- Dans la fixation de la rémunération et le versement des cotisations ;
- Dans la gestion des plannings et des absences.

Mettre en place des outils et avoir une posture employeur appropriée en fonction de la situation :

- Organiser l'intégration du salarié et des rencontres périodiques ;
- Elaborer un règlement intérieur et des fiches de poste.

Se repérer dans l'environnement légal et identifier les sources d'information :

- Utiliser et trouver les sources du droit ;
- Savoir vers quel interlocuteur se tourner en cas de besoin.



Infos pratiques

PUBLIC

- Nouveau directeur, nouvelle directrice de structure,
- Administrateur-trice d'association

PREREQUIS :

- Personne n'ayant pas de connaissances en droit du travail et pas d'expérience en tant qu'employeur

METHODES PEDAGOGIQUES & SUPPORTS :

- Méthodes actives et participatives,
- Mises en situation
- Remise aux participants d'un support reprenant les messages et outils-clés

INTERVENANTS :

- Juriste droit social
- Négociateur de branche

DUREE : 1 jour soit 7 heures

MODALITES :

En présentiel

COÛT DE LA FORMATION :

Adhérents : 425 € TTC / personne
 Non adhérents : 475 € TTC/ personne
 Les déjeuners sont inclus au coût de la formation.